

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 Juin 2020

Présents :

FORTUNE M – VILLELLAS F – BONNET-PARRA M-J – CARQUET M – LIGNERES O – PREVOT K – TOULZA N – VARSABA B – GUIRAUD V – PLA B – DOMERGUE C

Excusés : ADRAGNA J. – CHARLEUX D – GERVASI A

Absents : MIGNARD C

Secrétaire de séance : PLA Bruno

1 – AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2019 DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT :

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2019 du budget eau et assainissement, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019, constatant que le compte administratif présente :

- Un excédent d'exploitation de 51 717,76 €.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'affecter l'excédent de fonctionnement, comme suit :

- 51 717,76 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté), du budget 2020.

2 – APPROBATION DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2020 :

Monsieur le Maire propose la répartition suivante :

FONCTIONNEMENT :

- Dépenses votées au titre du présent budget : 235 877,76 €.
- Recettes votées au titre du présent budget : 184 160,00 €.
- Résultat de fonctionnement 2019 reporté (excédent) : 51 717,76 €.

INVESTISSEMENT :

- Dépenses votées au titre du présent budget : 112 322,08 €.
- Recettes votées au titre du présent budget : 59 560,00 €
- Résultat d'investissement 2019 reporté (excédent) : 52 762,08 €.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

3 – AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2019 DU BUDGET PRINCIPAL :

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2019 du budget principal, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019, constatant que le compte administratif présente :

- Un excédent d'exploitation de 133 096,63 €.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'affecter l'excédent de fonctionnement, comme suit :

- 43 096,63 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté), du budget 2020.
- 90 000,00 € au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé), du budget 2020.

4 – APPROBATION DU BUDGET PRINCIPAL 2020 :

Monsieur le Maire propose la répartition suivante :

FONCTIONNEMENT :

- Dépenses votées au titre du présent budget : 817 689,63 €.
- Recettes votées au titre du présent budget : 774 593,00 €.
- Résultat de fonctionnement 2019 reporté (excédent) : 43 096,63 €.

INVESTISSEMENT :

- Dépenses votées au titre du présent budget : 316 286,33 €.
- Restes à réaliser 2019 : 181 591,67 €.
- Déficit d'investissement 2019 : 24 717,00 €.
- Recettes votées au titre du présent budget : 354 595,00 €.
- Restes à réaliser 2019 : 168 000,00 €.

Cette répartition est acceptée à l'unanimité.

5 – DESIGNATION DES ELUS REFERENTS OGS (Opération Grand Site) :

Monsieur le Maire expose qu'il convient de nommer deux élus référents OGS, suite aux dernières élections municipales.

Sont nommés à l'unanimité :

- Monsieur CARQUET Michel.
- Monsieur PLA Bruno.

6 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT LANGUEDOC :

Monsieur le Maire expose qu'il convient de nommer deux représentants de la commune au Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, suite aux dernières élections municipales.

Sont nommées à l'unanimité :

- Madame DOMERGUE Cécile.

- Madame PREVOT Karine.

7 – DESIGNATION DU DELEGUE A L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DE L'HERAULT :

Monsieur le Maire expose qu'il convient de nommer un représentant de la commune à l'association des communes forestières de l'Hérault, suite aux dernières élections municipales.

Est nommé à l'unanimité :

- Monsieur VARSABA Bertrand.

8 – DESIGNATION DU DELEGUE A L'ASSOCIATION CLIC FIL D'OR :

Monsieur le Maire expose qu'il convient de nommer un représentant de la commune à l'association CLIC FIL D'OR, suite aux dernières élections municipales.

Est nommé à l'unanimité :

- Monsieur PLA Bruno.

9 – DESIGNATION DU DELEGUE A LA REGIE DE DEVELOPPEMENT LOCAL :

Monsieur le Maire expose qu'il convient de nommer un représentant de la commune à l'association RDL, suite aux dernières élections municipales.

Est nommé à l'unanimité :

- Monsieur CARQUET Michel.

10 – DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE D'ENERGIES DU DEPARTEMENT DE L'HERAULT :

Monsieur le Maire expose qu'il convient de nommer un représentant de la commune au Syndicat Mixte d'Energies du Département de l'Hérault, suite aux dernières élections municipales.

Est nommé à l'unanimité :

- Monsieur PLA Bruno.

11 – DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE :

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner un correspondant défense ayant pour vocation de développer le lien armée-nation, suite aux dernières élections municipales.

Est nommé à l'unanimité :

- Monsieur CHARLEUX Denis.

La séance est levée il est 20 H 30.